

Robert LAFFITTE
Route du Soulor
64800 ARTHÈZE d'ASSON
Tél : 05 9 71 42 99

Le lundi 29 septembre 2008, au cours d'une randonnée dans le secteur Javou-Bocas de Urs-Arize-Mondragon, à 0930, depuis les éboulis sous le Col de la Glaire, me sont parvenus des aboiements de chien, venant d'aujourd'hui. C'était une grêle claire donnant régulièrement. J'ai pensé à un chien de chasse resté à la montagne depuis la fin de la veille. Plus tard, dans la semaine, il m'a été confirmé qu'il n'y avait pas eu de battue ce jour-là, les Brugos ayant choisi de chasser le sanglier en plaine du fait de dégâts constatés dans les mais.

Sur le chemin du retour, à 15h, au lieu-dit la Bassine, dans la première Artigue en montant du Col de la Glaire au Bas de Javou, un hennissement, précipité m'a fait me retourner. Il s'agissait d'un chien arrivant au galop du Nord, c'est-à-dire du secteur de Pentevalde. Il s'est précipité sur la dite Bassine, sorte de grand lac de deux mètres de long sur un mètre de profondeur, en ramelle rouillée, vestige de l'exploitation forestière des années trente. L'animal a plongé sa tête vers le fond, mais constatant qu'il n'y avait pas d'eau, m'a regardé, et s'en est ressenti, toujours au galop, par où il était venu. Cela m'a semblé être un chien bâtard, mais se rapprochant fort par la couleur beige clair du pelage, l'allure et le port de tête, à un labrador de type golden, mais d'une taille nettement plus petite, avec des yeux très noirs. Il portait un collier foncé. Ses petites étaient couvertes de boue fraîche jusqu'aux épouses, ayant certainement cherché à boire dans les fontaines du secteur, Col de Tech notamment. Il a donné l'impression d'une bête sachant parfaitement où elle allait, sans la moindre hésitation, comme tout à fait habituée à ce coin de montagne, un animal installé. Rien à voir avec un chien perdu qui cherche à rentrer en contact avec l'humain, comme le font si bien nos chiens de chasse égarés dans la montagne. La scène n'a duré que quelques dizaines de secondes, à une distance d'une trentaine de pas.

Comme je n'ai rencontré personne au cours des sept heures de randonnée, ni avant la vue de l'animal, ni après dans la fin du parcours, je me suis permis de signaler le fait aux autorités chargées de l'enquête sur les événements récents afin de permettre d'éclaircir cette affaire.

Fait à Arthez d'Asson, le 8 octobre 2008.

Robert Laffitte